

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**  
**Par délégation de l'Assemblée délibérante**  
**(Délibération n°3 du 21 mai 2014)**

**Séance du 12 février 2019**

<u>Présents :</u>	MME Jeannine DOUGOUD
	M. Jean-François GRANDBASTIEN
	M. Dominique GRANDIEU
	M. Jean-Pierre HUET
	M. Antony KUHN
	M. Denis MACHADO
	MME Martine SCHREIBER
	M. Laurent TROGRIC
	M. Bernard VERGANCE
<u>Ayant donné pouvoir</u>	MME HENRY à MME DOUGOUD
	M. MAXANT à M. GRANDIEU
<u>Excusés :</u>	MME Odile BEGORRE-MAIRE
	M. Denis BERGEROT
	M. Sébastien DOSE
	MME Martine DROUOT
	M. Philippe HALLIER
	M. Sébastien POINT

**N°05 – DB du 12/02/2019**

**Rapporteur : MME SCHREIBER**

**Marché de travaux d'aménagement de la rue de Bellefontaine à  
Champigneulles – Avenant n°1 au lot 02 – Enfouissement des réseaux**

Le marché de travaux de la rue de Bellefontaine à Champigneulles a été notifié le 18 mai 2018 et était composé de 2 lots :

- Lot 1 : aménagement de la voirie attribué à l'entreprise Eiffage ;
- Lot 2 : enfouissement des réseaux attribué au groupement CITEOS – T2TP.

Le lot n°2 du marché de travaux de la rue de Bellefontaine est exécuté dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, coordonnateur, et la Commune de Champigneulles.

La part de la Commune de Champigneulles concerne l'enfouissement des réseaux aériens hormis le réseau d'éclairage. La part de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey concerne la remise à neuf du réseau d'éclairage y compris son enfouissement.

Dans le cadre de la réalisation du lot 2, il est proposé d'établir un avenant permettant les ajustements liés à des sujétions techniques imprévues rencontrées en cours de réalisation des terrassements des fouilles pour le passage des gaines de l'éclairage public. Le sous-sol terrassé présente une nature très compacte et dure sur des épaisseurs en moyenne de 25 cm alors que les études de sol réalisées prévoient un sol dur sur une épaisseur de moins de 10 cm en moyenne.

Cette surépaisseur de sol dur a nécessité l'emploi de moyens spéciaux et de temps supplémentaires engendrant un surcoût de **2 400 € HT** ce qui correspond à une augmentation du marché de moins de **1,6%**.

**Incidence financière de l'avenant :**

**Montant initial du lot 02 HT** 152 004,40 €

Montant de l'avenant n°1 2 400,00 € HT

Nouveau montant du marché pour le lot 02 HT 154 404,40 €  
soit une hausse de 1,6%

Le détail des modifications est mentionné dans le projet d'avenant ci-joint.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

**Délibération**

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission d'appel d'offres du 27 mars 2018,
- Après attribution du marché par le bureau délibératif du 05 avril 2018,

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le projet d'avenant n°1 au lot 02 – enfouissement des réseaux du marché de travaux de la rue de Bellefontaine à Champigneulle.

**AUTORISE** le Président à signer cet avenant n°1 au lot 02 – enfouissement des réseaux du marché de travaux de la rue de Bellefontaine à Champigneulle d'un montant de 2 400,00 € HT, portant ainsi le nouveau montant du marché de 152 004,40 € HT à **154 404,40 € HT.**

**VOTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré en séance  
le dit jour

Ont signé au registre tous  
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC